

Ligne budgétaire (1)	Cha	Art	Prog	Projet	Lig	Libellé Budgétaire (2)	Décomposition détaillée de la dépense par projet/action (marché, BC, Convention, etc.) Veillez citer l'objet exacte du projet. (3)	Montant engagé (Par projet/action (4)	Total des émissions (5)	Montant émis (Par projet/action (6)	les dépenses font-elles l'objet d'une expropriation de terrain? (oui/non) (7)	Si terrain exproprié : (Situation Apurée/Non Apurée) (8)	Projets non éligibles (Voir critères d'éligibilité) (9)	Montant des projets non éligibles (10)	Total des dépenses éligibles (5) - (10)	Obs.
1000123010102022	30	10	10	20	22	Entretien de places publiques, parcs, parkings et décharges publiques					-	-	-	-	-	-
1000123010102031	30	10	10	20	31	Entretien d'autres installations	ENTRETIEN DE LA FONTAINE DE L'ANCIENNE GARE D'OUJDA	49 996,80	49 996,80	49 996,80	-	-	-	-	-	-

LE PRESIDENT DU CONSEIL COMMUNAL



Commune d'Oujda
Le Président
Signé : Mohammed AZZAOUI